

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2011-227 du 18 octobre 2011 portant nomination d'un expert auprès de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments**

NOR : *ETSM1130795S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 5122-36 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2011-14 du 10 mars 2011 portant nomination d'experts auprès de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme BLONDEEL (Sandy) est nommée experte auprès de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments, à titre complémentaire pour l'année 2011.

#### Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité et des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 18 octobre 2011.

Pour le directeur général et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
B. GUÉNEAU-CASTILLA